



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

gestion

Question écrite n° 77035

Texte de la question

Mme Valérie Rosso-Debord interroge M. le ministre auprès du Premier ministre, chargé de la mise en oeuvre du plan de relance, sur le bilan du plan de relance dans le domaine du patrimoine. En effet, les monuments historiques génèrent près de 500 000 emplois directs et indirects, avec un réseau d'artisans et d'entreprises hautement qualifiés qui représentent un véritable réservoir de techniques traditionnelles. Afin de soutenir ce secteur fragilisé par la crise, elle lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles mesures ont été prises pour soutenir les opérations d'investissement pour les monuments historiques et les équipements culturels.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire demande au ministre de bien vouloir préciser les actions qui ont été entreprises dans le cadre du plan de relance en faveur du patrimoine culturel en France. Le patrimoine de la culture bénéficie d'une enveloppe de 100 M, déclinée selon cinq grands axes : les grands projets financés à hauteur de 19 M, comprenant des opérations comme le MUCEM à Marseille, les Archives nationales à Pierrefitte, la Bibliothèque nationale au quadrilatère Richelieu ou le Palais des festivals à Cannes ; les équipements culturels en région financés à hauteur de 15 M avec, notamment, l'École nationale supérieure d'architecture de Bordeaux, le musée Adrien-Dubouché à Limoges, la Fabrique à Nantes ; les cathédrales dotées d'une enveloppe de 26 M ; les grands monuments dotés d'une enveloppe de 27 M, avec notamment les chantiers du Palais-Garnier, de la douane de Cayenne, du village d'Oradour ; les monuments des communes financés à hauteur de 13 M, avec par exemple la Manufacture de Morlaix, l'abbaye de la Chaise-Dieu ou le théâtre de Saint-Dizier. Au total, plus de 300 chantiers dans le domaine du patrimoine ont été soutenus par le plan de relance. Les crédits de paiements sont répartis comme suit : 80 M en 2009, consommés en totalité, et 20 M en 2010 répartis aux régions après analyse de leurs besoins respectifs. En cours de gestion, des redéploiements à hauteur d'une vingtaine de millions d'euros ont été effectués, essentiellement grâce à la réaffectation d'économies réalisées sur les appels d'offres des premiers chantiers, ce qui a permis d'augmenter le nombre de chantiers en activité grâce au plan de relance.

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Rosso-Debord](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 77035

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : Plan de relance

Ministère attributaire : Plan de relance

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 avril 2010, page 4426

Réponse publiée le : 20 juillet 2010, page 8170